

Bilan d'Activité

16^{ème} Congrès fédéral

Partie I

2013 -2016

Contexte général

Le changement annoncé par le candidat Hollande de 2012 n'aura pas eu lieu. Celui-ci qui devait constituer un « changement de cap » pour rompre avec la dictature de la financiarisation de l'économie s'est soldé par l'élargissement de la fracture sociale. D'un côté des actionnaires, des dirigeants de grands groupes et d'entreprises de plus en plus riches et de l'autre des populations, des citoyens, des salariés, éloignés des lieux de décisions, des jeunes, des retraités, des précaires et privés d'emploi en dessous du seuil de pauvreté toujours plus nombreux.

Dans le même temps les exonérations de cotisations et les aides concédées sans contrôle aux dirigeants d'entreprises se sont multipliées (pacte de responsabilité, CICE...), la fraude fiscale des grands groupes se chiffre en dizaines, centaines de milliards. Les lois favorables à la libéralisation de l'économie et au pouvoir unilatéral des employeurs se sont succédées : loi dite de « sécurisation de l'emploi » issue de l'ANI 2013, loi Rebsamen, Loi Macron, projet de loi El Khomri...

Ce déséquilibre s'est renforcé dans la poursuite des politiques d'austérité, imposée par la Troïka (Commission et banque centrale européennes et fonds monétaire international), qui par la baisse des dépenses publiques et le désengagement de l'Etat ont conduit à l'affaiblissement des politiques publiques.

Dans le même temps, les déceptions, la non réponse aux aspirations, le sentiment d'impuissance, les peurs et le repli sur soi ont constitué le terreau qui a permis à l'extrême droite d'élargir le spectre de son électorat.

Ces choix politiques interviennent dans un contexte mondial et européen de plus en plus conflictuel où les populations sont exposées aux guerres, aux exodes, aux inégalités économiques, sociales et environnementales et livrées au dumping-social et aux mécanismes ultra-libéraux qui conduisent au chantage du « moins disant social ». L'humain, le travail sont

considérés comme des charges alors que ce sont eux qui créent les richesses.

C'est bien le coût du capital qui constitue l'obstacle à une répartition des richesses basées sur un système de garanties collectives permettant un socle commun de droits transférables pour toutes et tous. A l'Etat d'urgence institué par le gouvernement, la CGT a répondu par un état d'urgence sociale et a défendu l'accueil des réfugiés.

Si beaucoup de responsables politiques ont été prompts à honorer l'action des agents des services publics après les attentats, force est de constater que la reconnaissance de l'exercice et de l'utilité de leurs missions n'est pas allée plus loin.

La trahison libérale incompréhensible et inacceptable venant d'un gouvernement élu par la gauche et se réclamant d'elle s'est aussi traduite par des tentatives de marginalisation et d'affaiblissement de la CGT. Le recours aux atteintes aux libertés syndicales et la criminalisation de l'activité syndicale en particulier envers les militants de la CGT en témoigne. Mais forte de son histoire de 120 ans, de son corpus revendicatif et de sa capacité de mobilisation, la CGT a poursuivi, malgré les difficultés internes et la division du front syndical, sa lutte pour la paix, le vivre ensemble et le progrès social.

Champs ministériels

Dans la continuité du quinquennat précédent, nos ministères non prioritaires, ont subi les baisses de budget, d'effectifs et de moyens dans un cadre de restriction des dépenses publiques et ont subi de nombreux changements de ministres et de périmètres.

Les réformes (MAP, redécoupage des régions, Loi MAPTAM, NOTRe, revue des missions de l'Etat, simplification administrative...) ont induit des restructurations, réorganisations, polarisations et spécialisations de services.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, dans le champ ministériel 16 directions régionales ont fusionné pour créer 7 nouvelles DREAL. Cette reconfiguration s'étalant jusque fin 2018, s'effectue sur les principes gouvernementaux suivants: les deux-tiers des efforts de réduction d'effectifs seront portés par les services régionaux de l'Etat dès 2016, le réexamen systématique du partage des missions entre DDT-M et DREAL, DIRM, la mutualisation des fonctions

supports des administrations de l'État, la spécialisation par métier de chacune des anciennes directions régionales d'ici à la fin 2018, des mobilités géographiques, une administration 3.0 avec expérimentation en Bourgogne-Franche Comté en travail sur site distant (TSD).

Les restructurations en DREAL, menées au pas de charge, génèrent des difficultés grandissantes dans un climat anxigène et délétère. La baisse des effectifs et des moyens financiers d'ici à 2018 laisse présager des abandons et externalisations de missions. Le partage des missions entre DREAL, DIRM et DDT(M) est lancé. Les fusions de régions et leurs réorganisations de services impacteront aussi forcément d'autres services : DREAL non fusionnées, services interdépartementaux (DIR, DIRM,...), établissements publics (EP).

La réforme territoriale et de l'Etat est un outil d'accélération de transformation de l'organisation et du périmètre des services qui oeuvrent pour le service public. Elle change la nature de la mise en œuvre des politiques publiques. Car au delà des restructurations, c'est l'existence même des services déconcentrés et des établissements publics (EP) ainsi que leurs déclinaisons territoriales qui sont en jeu. Jusqu'ici il y a eu glissement de services administratifs vers de plus en plus d'opérateurs en particulier d'établissements publics. Aujourd'hui cette tendance se vérifie mais s'y ajoute une mutation de la déclinaison territoriale des services et EP, avec un niveau régional donnant des pouvoirs accrus aux préfets et un niveau départemental en « interministériel » alors même qu'une centaine d'unités territoriales des DDT(M) ont été fermées en 3 ans ! De ce point de vue, le changement de vocable voulu par le gouvernement « d'unité territoriales » en « unités départementales » n'est pas neutre.

L'abandon de l'ingénierie publique s'est poursuivi ainsi que les suppressions, externalisations et privatisations de missions.

Les velléités de libéralisation dans l'aérien se sont traduites par le projet ciel unique 2+.

L'insuffisance des ressources budgétaires des établissements publics (CEREMA, Météo-France, IGN, VNF, ...) s'est traduite dans des projets stratégiques préjudiciables (baisses d'effectifs, précarisation de l'emploi, suppression d'implantations territoriales, suppression de missions...).

La volonté de fusionner les corps en niant les spécificités et les spécialités dans l'exercice des

missions a perduré.

Le transfert des parcs et des Ouvriers des Parcs et Ateliers (OPA) dans la Fonction Publique Territoriale (FPT) a donné lieu à un combat permanent pour sauvegarder les missions et les emplois et permettre des conditions statutaires d'intégration favorables. Dans les services et établissements publics de l'Etat, l'évolution statutaire et les recrutements restent un enjeu crucial pour l'avenir des OPA.

Le pouvoir d'achat de nombreux agents a été amputé du fait de la non revalorisation des salaires, des astreintes, des indemnités et du blocage des carrières. Les enveloppes catégorielles après avoir été divisées par deux tombent à zéro pour 2017 ! Le « degré » de dégel du point d'indice (+0,6 % à compter du 1^{er} juillet 2016, puis + 0,6 % à compter du 1^{er} février 2017) décidé par le gouvernement après six ans de blocage a été une provocation de plus.

La gestion des personnels par les compétences, les rémunérations, la formation, les mobilités, le management ont reposé de plus en plus sur les principes d'individualisation et de « mérite » au mépris des garanties collectives et des statuts. L'« abandon » des personnels s'est aussi traduit pour les retraité.e.s dans le refus de l'administration de s'investir dans le suivi post-professionnel des agents alors que les risques d'exposition et d'atteinte à leur santé sont nombreux (amiante, mercure, CMR...) et dans un délaissement en matière d'action sociale qui de manière plus générale souffre aussi d'un manque d'investissement des ministères.

L'égalité professionnelle femme – homme peine à dépasser la volonté de façade. Alors qu'un accord Fonction Publique a été signé le 08 mars 2013, l'administration a refusé de le décliner en accord ministériel et a choisi le cadre moins contraignant d'une charte avec une insuffisance de moyens notoire.

La conférence nationale sur la transition écologique de la mer et des océans, la COP 21 et les conférences environnementales au delà de l'effet « vitrine » ont révélé les écarts entre ambitions et moyens mis en œuvre dans les enjeux climatiques et environnementaux. Cet écart se manifeste dans la gestion des EP environnement ainsi que dans les conditions de création de l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) fusionnant plusieurs d'entre eux notamment ONEMA, PNR, AAMP et ATEN.

Les difficultés de fonctionnement de « l'administration de la mer » dénoncées lors de la réforme « sarkozyste » de 2010 introduisant une rupture dans la chaîne de fonctionnement n'a donné lieu à aucun bilan après cinq ans de mise en oeuvre malgré les forts enjeux liés aux politiques maritimes.

Les conséquences de ces choix politiques sur les personnels se sont amplifiées: destructuration des collectifs et perte de sens du travail, mutations géographiques et fonctionnelles non choisies, dégradations accrues des conditions de travail, stress, burn-out, suicides, maladies et accidents professionnels graves et mortels.

Dans ce contexte, la fédération nationale CGT équipement-environnement a travaillé dans une démarche conjuguant analyse, contestation, mobilisation, propositions revendicatives alternatives.

S'opposant à l'austérité et aux réformes régressives, pour chaque dossier, elle a, autant faire se peut, créé les conditions de construction de convergences entre composantes, entre organisations de la CGT et entre organisations syndicales. Elle a produit de nombreuses expressions revendicatives (courriers, lettres ouvertes, dossiers, tracts, pétitions, compte-rendus...) et en a relayé d'autres. Elle a favorisé la participation des composantes dans les préparations et compte-rendu de réunions et a veillé à une représentation la plus équilibrée dans les délégations. Elle a accompagné, soutenu les composantes dans leurs mobilisations sectorielles en s'appuyant sur l'outil fédéral en territoire que sont les unions fédérales tout en ayant conscience de la relativité de leur efficacité en fonction de leur composition et de leurs modes et moyens de fonctionnement. Elle a impulsé et relayé les mobilisations interprofessionnelles.

Les IRP et le dialogue social

L'agenda social des ministères est tombé en panne. Les atteintes au bon fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel (IRP) ont été nombreuses et a notamment conduit la CGT avec d'autres Organisations Syndicales à boycotter des groupes d'échange. La volonté de l'administration d'amoindrir le rôle et les prérogatives des CAP et les tentatives de mise en concurrence des modes de gestion entre corps a été crescendo. Les Comités de Suivi ont souvent été dévoyés par l'administration dont les représentants présents n'avaient souvent aucun mandat et pouvoir de négociation. Le paroxysme a été atteint avec le comité national de

suivi de la réforme territoriale avec une première réunion avec le SG, puis quelques unes avec la DRH et puis avec un directeur adjoint...

Lors des élections générales du 04 décembre 2014, avec 28,55% la liste CGT-FSU est arrivée première au Comité Technique Ministériel (CTM) de nos deux ministères. La forte mobilisation des personnels avec un taux de participation de 75% sur environ 70 000 inscrits a renforcé la légitimité des syndicats et a témoigné de l'attachement au fait syndical. Elle a constitué pour notre part un encouragement pour construire de véritables alternatives aux politiques d'austérité et faire aboutir les revendications. Néanmoins, le résultat des élections montre un tassement de l'audience de la CGT tant au CTM que dans les CT et les CAP. Des différences suivant les services et les corps se manifestent par des écarts allant de quelques voix (et un faible pourcentage) à plus de 50%. Dans un nombre non négligeable de services la CGT n'a pas réussi de dépôt de liste pour le CT local faute de candidats en nombre suffisant. L'analyse des résultats entre les CT locaux et le CTM montre donc des marges de progression possibles au niveau local. La crise de la direction confédérale a aussi fortement pesé sur le scrutin. Malgré tout, ces résultats confirment que les agents n'adhèrent pas aux différentes réformes en cours ce qui constitue un encouragement à poursuivre notre engagement pour une Fonction publique au service de la population et du progrès social, à rebours des politiques actuelles.

De plus la CGT a conservé le secrétariat du CHSCTM et la présidence du CCAS.

En outre la CGT a siégé dans d'autres instances nationales : Comité Technique Central des Directions Départementales Interministérielles (CTC des DDI), la Commission Ministérielle de Formation Professionnelle (CMFP), le Comité de Gestion des Centres de Vacances (CGCV).

Une journée d'étude FNEE CGT-FSU en présence de Bernadette GROISON, secrétaire générale de la FSU, et de Jean-Marc CANON secrétaire général de l'UGFF, a permis d'effectuer un bilan d'étape de notre travail en commun dans les élections, dans les IRP et en matière de contenus revendicatifs.

Cadre unitaire

A la sortie de la grande mobilisation interprofessionnelle du 09 avril 2015, dénonçant

notamment la politique d'austérité du gouvernement, la CGT a réuni les conditions pour la mise en place d'une interfédérale avec FSU, FO et Solidaires. Ce cadre unitaire encore existant aujourd'hui a permis de construire des fronts communs de mobilisation, notamment contre la mise en œuvre de la réforme territoriale, avec des dépôts de préavis de grève, des déclarations, des boycotts de réunions nationales unitaires (notamment CTM budgétaires en présence des ministres). Cette intersyndicale a pu s'élargir à d'autres organisations syndicales sur certains sujets notamment pour l'abrogation du RIFSEEP et pour le boycott de groupes d'échanges.

Les Initiatives fédérales

Celles-ci ont jalonné la mandature et ont été de tous ordres. Les repères chronologiques annexés à ce bilan en retracent une liste plus complète mais non exhaustive. Néanmoins nous pouvons énumérer les suivantes :

- Délégation fédérale au rassemblement de Roanne pour la relaxe des 5 (05 novembre 2013)
- Conférence nationale de reconstitution de l'Union Fédérale des Retraités (UFR) (octobre 2013)
- Délégation fédérale à L'Ile de la Réunion (janvier 2014)
- Conférence nationale des unions fédérales (mars 2014)
- Participation à la conférence-débat de l'USAC et de l'UGFF « fonction publique et syndicalisme » (3 juin 2014)
- Appel à souscription, contribution de soutien et rassemblement contre la discrimination syndicale au CG 62 (16 juin 2014)
- Participation au colloque CGT-FSU des IPEF sur la transition écologique (14 octobre 2014)
- Journée de mobilisation et de grève unitaire CGT dans les transports et infrastructures avec l'UIT (4 novembre 2014)
- Campagne plan de relance autoroutier diffusion d'un 4 pages fédéral dans les DIR
- Contribution écrite dans le cadre de la conférence nationale sur la transition écologique de la mer et des océans
- Rapport ENPC de Romain Allain sur le thème « le réseau national routier français : une - analyse économique»
- Journée d'étude commune sur « secteur routes » organisé par la FDSP

- Participation et tenue d'un stand fédéral lors de l'initiative UGICT du 17 juin 2015 à La défense « les ICT organisent leur défense »
- Journée nationale d'étude « salaires » OFICT/FNEE/UGFF le 21 janvier 2016
- Contribution à la préparation de la COP 21 et participation à la délégation de la CGT (décembre 2015)
- Journée d'étude fédérale FNEE/FSU le 14 janvier 2016
- Travail avec la MGET et la MGEN dans le cadre de la fusion
- Campagne de syndicalisation 50 000 tracts mis à disposition des composantes fédérales
- Campagne retards de gestion
- Campagne violences sexuelles et sexistes
- Campagnes OFICT : temps et charges de travail, heures supplémentaires, droit à la déconnexion, catégorie B, ...
- Visites par le Secrétaire Général des composantes et des UF en territoire dans le cadre de la préparation du 16^{ème} congrès fédéral (1^{er} semestre 2016)
- Participation et relai de tous les appels, de toutes les initiatives et mobilisations de la CGT (interprofessionnels, fonction publique, UIT, UGICT, UCR, cf. repères chronologiques en annexe)
- Présence de la FNEE aux congrès des composantes fédérales, des organisations de la CGT et d'autres OS sur invitation.

Les dossiers

- MAP (Modernisation de l'Action Publique)
- Réforme territoriale (MAPTAM, NOTRe, ...)
- Revue des missions de l'Etat
- DDI (en lien avec l'UGFF)
- PPCR
- RIFSEEP
- Egalité professionnelle déclinaison de l'accord FP en plan d'actions ministériel
- Temps et charges de travail
- Télétravail
- Retards de gestion préjudiciables aux agents
- Cycles de mobilité
- Logements de fonction

- Fusions de corps (ingénieurs, IAM, chercheurs...)
- Mission « Raulin » sur le devenir des écoles
- Décroisements effectifs MEDDE-MAAF
- Plan de requalification
- Sécurité des personnels des routes
- Amiante
- Pénibilité
- Transfert des parcs et des OPA
- Devenir des ouvriers d'Etat
- Transfert des IPCSR et DPCSR vers le ministère de l'intérieur
- Réforme du permis de conduire
- Ecotaxe
- Plan de relance autoroutier
- Services d'information et de sécurité routières
- Aviation civile, ciel unique 2+, protocole, services techniques et effectifs
- Etablissements Publics (EP) environnement et création de l'AFB
- Contractuels environnement
- ADS, ATESAT, Nouveau conseil aux territoires
- ANCOLS
- Services mer
- Réseau scientifique et technique :
 - CEREMA (fusion 8 CETE, CERTU, SETRA, CETMEF) projet stratégique
 - IFSTTAR (fusion LCPC-INRETS)
 - Météo-France fermeture d'antennes départementales, réorganisations
 - IGN (SAA)
- Voies navigables, projet stratégique VNF, accord emploi, accord temps de travail
- Administration Centrale, déménagements, réorganisations de services et transfert de la DICOM

Le revendicatif

Le cahier revendicatif fédéral a évolué au fil des dossiers, de l'actualité et des mobilisations notamment pour :

- La fin de l'austérité, des moyens pour les missions de service public, la fin des

suppressions d'emplois, des créations de postes selon les besoins, l'amélioration des conditions de travail, le respect des temps et charge de travail

- Une véritable politique de missions publiques avec des recrutements d'agents publics sous statuts publics : personnels administratifs, techniques et d'exploitation, Ouvriers d'Etat, dans les services et établissements publics des ministères et dans les collectivités territoriales, pour répondre aux besoins ; la résorption de la précarité.
- Des moyens pour lutter contre la fraude fiscale et contrôler les aides aux entreprises, la fin des exonérations patronales et la mise à contribution des revenus financiers
- L'arrêt des restructurations de services et des transferts de compétences
- L'arrêt de la politique dite de Modernisation de l'Action Publique, qui hiérarchise les ministères et se traduit jusqu'ici par une continuité de baisse des effectifs
- L'arrêt de la réforme territoriale avec la pérennité des missions et des sites d'implantation du service public, l'abandon de la notion de spécialisation de services, la préservation et le confortement des compétences et de l'expertise avec une reconnaissance dans les grilles, l'absence de mobilités forcées, la transparence du dialogue social, la réalisation d'expertises indépendantes à la demande des CHSCT locaux au sens de l'article L 4614-12 du code du travail avec une coordination dans le cadre du CHSCTM, le maintien des CLAS dans chaque service
- Le développement de l'ensemble des missions relatives au développement durable et à la réussite effective des transitions écologique et énergétique
- L'arrêt du gâchis que représentent sous-traitance, perte de compétences, privatisations, Partenariats Publics Privés (PPP) ainsi qu'en général l'externalisation des missions exercées par des agents publics
- La création de Parcs dans les DIR, les DIRM, et directions territoriales de VNF
- Le maintien des missions ATESAT et ADS
- L'arrêt des projets de privatisation des infrastructures
- La nationalisation des autoroutes et plus largement la réappropriation publique de la gestion des infrastructures.
- Le retrait du projet «ciel unique 2+» de la Commission européenne et l'obtention d'objectifs de performances réalistes pour la navigation aérienne
- Le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes salariales, l'augmentation des pensions, des retraites, des minima sociaux, de meilleurs

déroulements de carrière sur la base d'un SMIC à 1 700 (aujourd'hui 1 800) euros bruts, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes

- Une restructuration des grilles fonction publique pour un véritable déroulement de carrière linéaire et une reconnaissance des qualifications
- Le maintien et l'amélioration de la retraite par répartition avec un départ à 60 ans à taux plein et des départs anticipés à partir de 52 ans avec 25 % de bonification du service actif
- L'amélioration des conditions de travail et de vie; contre la banalisation du travail le dimanche et la nuit
- Une véritable politique de santé au travail et d'action sociale
- La suppression de la sous fonction publique à Mayotte et prise en compte de l'ancienneté dans le cadre de l'intégration dans les corps de droit commun.

La vie syndicale fédérale

Les réunions statutaires ont eu lieu selon les calendriers fédéraux : un secrétariat fédéral en moyenne 2 fois par mois et une Commission Exécutive Fédérale 5 fois par an.

Les collectifs fédéraux ont inégalement fonctionné. Certains se sont réunis régulièrement mais avec une difficulté d'investissement de toutes et tous concernant le travail à effectuer.

D'autres ne se sont pas réunis pendant des mois, le pilotage n'étant pas assuré.

L'UFR (Union Fédérale des Retraités) a été reconstituée et son bureau s'est réuni régulièrement. La partie revendicative sur les retraités a été travaillée et a permis une dissociation avec les revendications liées aux conditions de départ en retraite. « La voix des retraités » est parue régulièrement y compris sur le site fédéral ou le courrier du militant. La difficulté pour avoir un relai et une assistance technique permanente de l'équipe fédérale a parfois pénalisé ou retardé le travail de l'UFR notamment pour la réalisation des livrets « retraitables » et « retraités ».

Le champ revendicatif de la fédération s'est fortement enrichi du fait de l'intégration de nouvelles composantes et de nouvelles missions qui ne faisaient pas partie du « cœur historique » des missions de notre fédération ce qui a modifié les équilibres dans notre vie fédérale. Celle-ci s'est parfois confrontée à un climat de défiance et de tensions peu propice

au développement d'une démarche de syndicalisation et de déploiement de la CGT pourtant portée par l'ensemble de la direction fédérale.

La formation syndicale s'est développée avec une offre de formation plus étoffée. En plus des modules existants (action sociale et CHSCT), un nouveau module « Responsabilités Syndicales » a été créé et s'est traduit par deux sessions de stages supplémentaires. Un autre module sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS) a été créé et mis à disposition des composantes. La fédération a, en outre, mis à disposition des composantes les moyens d'organiser des stages en territoires.

En terme de communication, la fédération a poursuivi son amélioration du site internet en le calquant sur la formule bi-média de la NVO. C'est un système d'information reposant à la fois sur des flash-info réguliers pour avertir des mises à jour et un nouveau courrier du militant trimestriel ne se contentant plus de répertorier et de juxtaposer des textes externes (comptes-rendus, tracts, ...) mais de publier des éditoriaux, articles et dossiers d'analyse inédits et spécialement dédiés à cette parution.

La politique financière et la trésorerie feront l'objet de rapports spécifiques.

Les relations avec les organisations de la CGT

Les composantes et notre fédération sont représentées dans de nombreuses organisations de la CGT : bureau et CE de l'UGFF, secrétariat et bureau de l'UIT, bureau et CE de l'UGICT, CE de l'UCR. La fédération est constituante du CCN. Elle a participé à des collectifs ou groupes de travail confédéraux (politiques publiques, amiante et pénibilité, réforme territoriale, développement humain durable, formation syndicale, pôle et collectif économiques, vie syndicale) et est présente au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE). Par ailleurs, la fédération est représentée au Conseil d'Administration de l'AFUL.

Annexes :

- Repères chronologiques ;
- Audiences ministérielles ;
- Expression commune ;
- Publication revendicative

Repères chronologiques

| 2013 | | |
|---|--------------|---|
| | | MEDDE (ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) Delphine BATHO |
| Juin 2013 | 3-7 | 15ème congrès fédéral au Cap d'Agde (34) |
| | 12 | Lettre aux Ministres sur le CEREMA |
| | | Intervention du Président du CCAS lors de l'AG du CGCV le 12 juin 2013 |
| | 13 | Lettre ouverte fédérale à la Ministre du Logement sur l'ADS - ATESAT |
| | 14 | Amiante : Réponse du Premier Ministre |
| | | Audience au cabinet du MEDDE : Temps et charges de travail |
| | 18 | CTM |
| | 25-26 | Appel de la CEF : Pour le progrès social et contre l'austérité |
| Juillet 2013 | 2 | Communiqué de presse fédéral : Un changement de cap est nécessaire |
| 2 Juillet 2013 | | |
| Philippe MARTIN, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) | | |
| | 3 | Journée nationale des Assises de l'ingénieur |
| | 5 | Lettre ouverte fédérale aux Ministres sur l'amiante |
| | 11 | Demande d'audience fédérale au Ministre du MEDDE |
| | 17 | Appel intersyndical à la grève le 10 septembre 2013 |
| | 25 | Courrier intersyndical sur les personnels ONCFS |
| | 30 | Courrier fédéral au Ministre du MEDDE sur le déménagement de l'IFSTTAR |
| Aout 2013 | 28 | Note fédérale sur la journée d'actions du 10 septembre 2013 |
| Septembre 2013 | 4-5 | Appel de la CEF contre l'austérité |
| | 5 | CTM |
| | 10 | Journée de mobilisation nationale interprofessionnelle |
| | 12 | CMFP |
| | 16 | Communiqué fédéral sur la conférence des retraités d'octobre 2013 |
| | 27 | Note fédérale sur Temps et charges de travail |
| Octobre 2013 | 3 | Communiqué fédéral sur le CGCV |
| | 4 | CHSCTM |
| | 8 | Audience fédérale avec le Ministre du MEDDE |

| | | |
|----------------------|--------------|---|
| | 14-18 | 26ème Congrès UGFF |
| | 21 | Lettre fédérale au Ministre du MEDDE sur l'AAMP |
| | 22-23 | Conférence nationale des retraités (UFR) |
| | 23 | Appel fédéral de la conférence nationale des retraités |
| | 24 | CTM |
| | 28 | Lettre au Secrétaire Général du MEDDE sur l'IHTS |
| Novembre 2013 | 5 | Rassemblement pour les 5 de ROANNE |
| | 6 | Réunion au Cabinet du MEDDE sur les contractuels ONCFS, ONEMA et AFB |
| | 7 | Lettre fédérale au préfigurateur du CEREMA sur l'action sociale |
| | 13 | Communiqué fédéral sur l'ADS - ATESAT CHSCTM |
| | 18 | CTM |
| Décembre 2013 | 4 | Audience intersyndicale avec la Ministre du METL sur l'ADS - ATESAT |
| | 5 | CTM |
| | 18 | CHSCTM |
| | 19 | CTM |
| | 24 | Lettre fédérale au DRH du MEDDE sur les Officiers de port adjoints |
| | | 2014 |
| Janvier 2014 | 7 | Réunion fédérale des UF DIR sur la privatisation du réseau routier |
| | 8 | CTM : Communiqué unitaire suite au boycott |
| | 15 | Audience fédérale au cabinet des Transports sur le plan de relance autoroutier CCAS |
| | 17 | Lettre fédérale sur la proposition d'une action contre la privatisation du réseau routier Communiqué de presse sur la privatisation des routes |
| | 20-24 | Délégation fédérale en déplacement à l'île de la Réunion |
| | 21 | Audience fédérale sur l'ADS - ATESAT |
| | 24 | Tract fédéral sur la mobilisation du 6 février 2014 |
| | 28 | Communiqué fédéral sur la gabegie financière CMFP |
| | 28-29 | Appel fédéral à la mobilisation les 6 et 11 février 2014 |
| | 31 | Audience fédérale au MEDDE sur les mesures catégorielles 2014 |
| Février 2014 | 4 | Courrier intersyndical aux Ministres sur la création de l'ANCOLS Courrier fédéral au SG du MEDDE sur le dysfonctionnement SG/DRH/GAP |

| | | |
|---|--------------|--|
| | | Audience fédérale au MEDDE sur l'ADS - ATESAT |
| | 5 | Tract fédéral sur la mobilisation du 11 février 2014 contre la privatisation des routes Communiqué fédéral sur le CGCV |
| | 6 | Journée de mobilisation nationale interprofessionnelle |
| | 11 | Action nationale dans les DIR Communiqué fédéral sur l'action du 11 février 2014 |
| | 13 | Courrier au Ministre du MEDDE sur l'Agence de l'eau RMC CTM Colloque MFP |
| | 14 | Courrier intersyndical au DG du CEREMA |
| | 18 | Communiqué de presse fédéral sur la campagne ministérielle des agents des routes |
| | 20 | CCAS |
| | 21 | Tract Grand public sur la privatisation du réseau routier |
| | 24 | Courrier fédéral sur le plan de relance autoroutier |
| | 25 | Lancement de la pétition fédérale contre la privatisation des routes |
| | 27 | Appel intersyndical à l'action le 18 mars 2014 |
| | 28 | Audience fédérale au Cabinet sur l'ANCOLS |
| Mars 2014 | 4 | Lettre fédérale aux Ministres sur l'action sociale en faveur des retraités Tract fédéral sur la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2014 |
| | 14 | Audience fédérale avec la MGET |
| | 26 | Audience fédérale avec les Cabinets sur l'action sociale en faveur des retraités |
| | 31-02 | Conférence nationale fédérale des UF |
| Avril 2014 | 3 | Audience fédérale au MEDDE sur l'action sociale |
| | 4 | Euro Manifestation |
| 9 Avril 2014 | | |
| Ségolène ROYAL, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) | | |
| Frédéric CUVILLIER, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en charge des transports, de la mer et de la pêche | | |
| Sylvia PINEL, ministre du logement et de l'égalité des territoires (MLET) | | |
| | 9 | Lettre fédérale aux Ministres du MEDDE - MLET |
| | 18 | Appel fédéral intersyndical à la mobilisation du 15 mai 2014 |

| | | |
|-----------------------|-------|--|
| | 30 | Lettre unitaire sur le boycott des groupes d'échanges ministériels |
| Mai 2014 | 3 | Communiqué CGT sur les 5 de ROANNE définitivement relaxés |
| | 5 | Audience fédérale avec le Cabinet du Ministre des Transports sur VNF |
| | 6 | Audience fédérale avec la Ministre du MLET |
| | 12 | Préavis de grève reconductible fédéral à partir du 19 mai 2014 |
| | 15 | Journée nationale d'actions dans la Fonction Publique |
| | 16 | Audience fédérale sur l'ADS - ATESAT |
| | 20 | Courrier fédéral au Député Jean-Paul CHANTEGUET sur la suspension de l'écotaxe |
| | 19-21 | 10ème conférence de l'UIT |
| | 26 | Action de mobilisation dans les Transports et Infrastructures |
| Juin 2014 | 3 | Manifestation des retraités à Paris |
| | 3-4 | Intervention fédérale à l'AG du CGCV |
| | 4 | Appel fédéral à la mobilisation dans les Transports et Infrastructures |
| | 6 | Communiqué fédéral intersyndical sur VNF |
| | 10 | Document fédéral suite à la consultation des catégories B |
| | 12 | Appel fédéral à la mobilisation du 26 juin 2014 |
| | 13 | CCAS |
| | 16 | Soutien aux 5 camarades CGT du CG 62 |
| | 17 | Lettre ouverte fédérale au Secrétaire d'Etat aux Transports sur le plan de relance autoroutier |
| | 19 | Intervention fédérale à l'AG de la MGET à Perpignan CTM |
| | 16-20 | Stage fédéral formation syndicale sur les responsabilités syndicales |
| | 23 | Courrier fédéral sur la privatisation des examens du permis de conduire |
| | 24 | Audience fédérale avec les Sénateurs sur l'application de la loi VNF |
| | 26 | Journée nationale interprofessionnelle d'actions |
| Juillet 2014 | 4 | Audience fédérale avec le Cabinet Transports sur VNF |
| | 8 | Audience fédérale au Cabinet du MEDDE sur l'action sociale |
| | 10 | Communiqué fédéral sur le budget 2015 au MEDDE - MLET |
| | 18 | Pétition fédérale : Stop à la discrimination des militants CGT au CG 62 |
| Aout 2014 | 5 | Note fédérale sur la préparation des actions à la rentrée 2014 |
| | 18 | Note fédérale sur la réforme territoriale - Réforme de l'Etat |
| Septembre 2014 | 8 | CTM |
| | 10 | Audience fédérale à l'Assemblée Nationale sur la mission d'information sur les autoroutes |
| | 10-11 | Appel de la CEF à l'action |
| | 17 | Audience fédérale au MEDDE sur l'ADS - ATESAT |
| | 22 | Appel de l'UFR à la mobilisation du 30 septembre 2014 |

| | | |
|----------------------|--------------|---|
| | | Adresse fédérale sur la privatisation des autoroutes |
| | 23 | CCAS |
| | 24 | Appel fédéral au soutien financier des camarades CGT du CG 62 |
| | 30 | Journée d'action des retraités |
| Octobre 2014 | 2 | CTM |
| | 6 | Appel fédéral à la mobilisation du 16 octobre 2014 |
| | 15 | CHSCTM |
| | 16 | Journée de mobilisation interprofessionnelle |
| | 22 | Tract interfédéral sur la mobilisation du 4 novembre 2014 |
| | 20-24 | Stage fédéral formation syndicale CHSCT |
| | 30 | CTM |
| | 31 | Communiqué de presse fédéral sur le plan de relance autoroutier Audience fédérale avec la Ministre du MEDDE |
| Novembre 2014 | 4 | Journée d'action et de mobilisation dans les Transports et Infrastructures |
| | 7 | Audience fédérale avec le Cabinet des Transports sur VNF |
| | 18 | CCAS |
| | 19 | Communiqué fédéral sur l'IHTS Audience fédérale au MEDDE sur le chantier " Personnels de l'Environnement" |
| | 28 | Tract fédéral sur le pouvoir d'achat |
| Décembre 2014 | 4 | Elections générales dans la Fonction Publique |
| | 8 | Communiqué fédéral suite aux résultats des élections du 4 décembre 2014 |
| 2015 | | |
| Janvier 2015 | 17 | Journée de manifestation nationale pour les droits des femmes |
| | 26 | Journée de mobilisation interprofessionnelle Tract fédéral et motion sur les heures supplémentaires |
| | 29 | CTM |
| Février 2015 | 9 | Audience fédérale au MEDDE sur le chantier " Personnels de l'Environnement" |
| | 12 | Audience entre le CCAS et le Cabinet du MEDDE |
| | 18 | Journée de rassemblement pour défendre et renforcer les libertés fondamentales Appel fédéral à la mobilisation du 9 avril 2015 |
| | 19 | Audience fédérale entre les SG MAAF et MEDDE sur le décroisement des emplois Courrier fédéral au SG du MEDDE sur le RIFSEEP |

| | | |
|-------------------|------------------------------------|--|
| | 26 | Communiqué fédéral sur les logements de service à VNF |
| Mars 2015 | 8 | Journée nationale de lutte des femmes |
| | 9-13 | Stage fédéral de formation syndicale sur responsabilités syndicales |
| | 17 | Journée de mobilisation des retraités CTM |
| | 18 | Tract fédéral sur l'appel à la mobilisation du 9 avril 2015 Appel unitaire sur la journée de mobilisation du 9 avril 2015 |
| | 19 | Courrier fédéral au SG du MEDDE sur le RIFSEEP |
| | 24 | CCAS Courrier fédéral au SG du MEDDE sur l'action sociale et suivi médical post-professionnel Audience fédérale entre les SG MAAF et MEDDE sur le décroisement des emplois |
| | 26 | Courrier fédéral à la Ministre du MEDDE sur les logements de service |
| | 27 | Grève unitaire dans les agences de l'eau |
| | 28 | Manifestation pour le droit au logement pour tous |
| | 30 | Courrier fédéral au DGITM sur l'information routière Courrier fédéral aux Ministres sur le budget au CEREMA |
| | 30mars-1^{er} avril | 6 ^{ème} congrès de l'OFICT |
| Avril 2015 | 7 | Courrier fédéral aux Ministres sur le taux de promotion 2015 |
| | 9 | Journée d'actions et de mobilisations interprofessionnelles |
| | 10 | Livret UIT sur l'énergie-industrie-transports |
| | 13 | Courrier fédéral intersyndical au Premier Ministre sur les contrôles en agriculture |
| | 16 | Tract fédéral aux usagers sur le projet stratégique 2015 - 2020 de VNF Audience fédérale sur les contractuels dans les EP environnement |
| | 17 | Audience fédérale au MEDDE sur le plan de requalification |
| | 28 | Lettre ouverte fédérale intersyndicale aux ministres |
| Mai 2015 | 4 | Rassemblement contre le projet de loi renseignement |
| | 6 | Courrier fédéral au Cabinet du MEDDE sur les logements de service Note fédérale sur l'initiative ICT à la Défense |
| | 7 | Note fédérale sur la réforme territoriale |
| | 11 | Audience fédérale entre les SG MAAF et MEDDE sur le décroisement des emplois Communiqué fédéral sur le décroisement des emplois MAAF et MEDDE |

| | | |
|-----------------------|-------|--|
| | 12 | Rassemblement devant l'Assemblée Nationale sur l'austérité et la loi Macron |
| | 18 | Communiqué fédéral intersyndical sur le dialogue social |
| | 18-22 | Stage fédéral de formation syndicale Action Sociale |
| | 21 | CTM |
| Juin 2015 | 2-3 | Appel de la CEF à la mobilisation en juin 2015 |
| | 3 | Intervention du Président du CCAS à l'AG du CGCV |
| | 4 | Manifestation des retraités CTM |
| | 8 | Audience fédérale au MEDDE sur l'égalité professionnelle |
| | 9-10 | Conférence nationale UGFF |
| | 10 | Communiqué fédéral sur l'information routière Lettre fédérale intersyndicale aux Ministres sur le RIFSEEP |
| | 13-14 | Manifestation et rassemblement à GUERET sur la convergence des services publics |
| | 16 | Audience fédérale au MEDDE sur le plan de requalification |
| | 17 | Initiative ICT à la Défense |
| | 18 | Intervention fédérale à l'AG de la MGET à Dijon Note fédérale sur la formation syndicale Audience fédérale au Cabinet du MEDDE sur le rapport MASSAT |
| | 25 | Manifestation sur les salaires à Paris |
| | 26 | CHSCTM |
| Juillet 2015 | 1 | Audience fédérale au Cabinet des Transports sur le plan de relance autoroutier |
| | 2 | CTM |
| | 6 | Communiqué fédéral sur l'information routière |
| | 8 | Courrier fédéral aux Ministres sur le plan de requalification Audience fédérale au MEDDE sur l'AFB |
| | 10 | Audience fédérale au MEDDE sur les logements de service |
| | 15 | Audience fédérale au MEDDE sur le plan de requalification |
| | 16 | CTM |
| | 17 | Courrier fédéral intersyndical au SG du MEDDE sur l'AFB |
| | 20 | Communiqué fédéral intersyndical sur la réforme territoriale |
| | 22 | Courrier fédéral au SG du MEDDE sur la réforme territoriale Pétition fédérale contre la participation aux frais de concours |
| | 24 | Tract fédéral sur la suppression de l'indemnité exceptionnelle |
| Aout 2015 | 7 | Courrier fédéral aux Ministres sur le CEREMA |
| Septembre 2015 | 3 | CTM |

| | | |
|----------------------|-------|--|
| | 9 | Tract fédéral sur la syndicalisation |
| | 15 | Communiqué fédéral sur la sécurité des agents sur les routes |
| | 16 | Courrier fédéral au MEDDE sur la mise en œuvre du nouveau conseil aux territoires Communiqué fédéral sur le plan de relance autoroutier |
| | 17 | CTM |
| | 23 | Rassemblement pour les libertés syndicales |
| | 21-25 | Stage fédéral de formation syndicale CHSCT |
| | 25 | Audience fédérale entre les SG MAAF et MEDDE sur le décroisement des emplois |
| | 29 | Audience fédérale au Cabinet des Transports sur le plan de relance autoroutier |
| Octobre 2015 | 1 | CTM |
| | 8 | Journée de mobilisation et d'action interprofessionnelle |
| | 9 | CCAS |
| | 21 | Audience fédérale au MEDDE sur le plan de requalification |
| | 22 | Rassemblement de soutien pour les militants CGT Air France |
| Novembre 2015 | 3 | Audience fédérale au Cabinet des Transports sur les logements de service à VNF |
| | 10 | Communiqué fédéral sur le budget 2016 |
| | 18 | Rassemblement contre la privatisation de la RN 154 et RN 12 |
| | 24 | Mobilisation des retraités |
| | 25 | Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes |
| Décembre 2015 | 1 | CCAS |
| | 3 | Action unitaire contre la réforme territoriale CTM |
| | 4 | Communiqué fédéral sur la privatisation des autoroutes |
| | 8 | Audience fédérale au Cabinet des Transports sur le plan de relance autoroutier |
| | 10 | Mobilisation à Météo France CTM |
| | 12 | Journée d'actions sur la COP 21 |
| | 15 | CHSCTM |
| | 18 | Audience fédérale au Cabinet du MEDDE sur les Personnels de l'Environnement |
| | 29 | Courrier fédéral sur les dysfonctionnements MGEN/MGET |
| 2016 | | |
| Janvier 2016 | 7 | Appel fédéral intersyndical sur la mobilisation du 26 janvier 2016 |

| | | |
|---------------------|-------|--|
| | 14 | CCAS |
| | 15 | CHSCTM sur le secteur maritime |
| | 21 | Journée d'études sur les salaires CTM |
| | 25 | CHSCTM |
| | 26 | Journée nationale de mobilisation intersyndicale dans la Fonction Publique |
| Février 2016 | 1 | Communiqué fédéral sur le plan de relance autoroutier |
| | 3 | CHSCTM sur le secteur maritime |
| | 4 | Journée de mobilisations dans les EP Environnement Audience fédérale au Cabinet des Transports sur le plan de relance autoroutier |
| | 8 | Courrier fédéral aux Ministres sur le déménagement de la DIR Nord Est de l'ONEMA |
| | 16 | Lettre ouverte fédérale intersyndicale à la Ministre du MEDDE sur l'Environnement CTM |
| | 17 | CHSCTM |
| | 18 | Courrier fédéral aux Ministres sur NATURA 2000 Communiqué fédéral sur le plan de requalification |
| Mars 2016 | 3 | CCAS Communiqué fédéral sur le plan de relance autoroutier |
| | 8 | Journée internationale des droits des femmes Communiqué fédéral sur la réduction des cycles de mobilité |
| | 9 | Mobilisation contre le projet de loi Travail |
| | 10 | Mobilisation des retraités |
| | 11 | Tract fédéral contre le sexisme et les violences sexuelles |
| | 15-16 | Appel de la CEF sur la mobilisation du 17 mars 2016 |
| | 17 | Rassemblement et mobilisation sur les salaires CTM |
| | 21-25 | Stage fédéral de formation syndicale sur les responsabilités syndicales |
| | 31 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| Avril 2016 | 5 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | 9 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | 18-22 | 51ème congrès confédéral à Marseille |
| | avril | Pétition unitaire « Non au RIFSEEP ! » |
| | 25 | Boycott et tractage devant la conférence environnementale avec l'UIT |
| | 28 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |

| | | |
|---------------------|----------------|---|
| Mai 2016 | 1 | Manifestations |
| | 10 | CCAS |
| | 12 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | 17 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail Audience fédérale avec la MGEN |
| | 19 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | 25 | Audience fédérale avec le nouveau DAM |
| | 26 | Journée de grève et de manifestation des ouvriers d'Etat Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | mai | Mobilisations et grèves à la DGAC Mobilisations et grèves à Météo France |
| Juin 2016 | 7 | Audience fédérale avec la DRH sur l'audit dialogue social |
| | 9 | Journée nationale de mobilisation et de manifestations des retraités |
| | 14 | Mobilisation et grève reductible dans les DIR Mobilisation et grève reductible dans les VN Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | juin | Mobilisations et grèves à la DGAC Mobilisations et grèves à Météo France |
| | 21-22 | Appel de la CE fédérale pour les mobilisations |
| | juin | Mobilisations et grèves à la DGAC Mobilisations et grèves à Météo France |
| | 23 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | 28 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | 30 | CTM |
| Juillet 2016 | 5 | Journée de mobilisation interprofessionnelle contre le projet de loi Travail |
| | juillet | Mobilisation et grève reductible dans les DIR |



Paris, le 30 avril 2014

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie,
du Développement Durable et de l'Énergie

Madame Sylvia PINEL
Ministre du Logement
et de l'Égalité des Territoires

Objet : boycott des groupes d'échanges du MEDDE/MLET.

Mesdames les Ministres,

Nous observons depuis plusieurs mois que le dialogue social mis en place dans nos ministères ne s'articule en fait quasiment plus qu'autour d'un fonctionnement à minima des instances. L'administration assimile leur obligatoire consultation à un simple rôle de validation « à la chaîne » de textes qui ne vise qu'à conduire la mise en œuvre brutale de déstructurations des services, de redéploiements des agents et d'abandon des missions.

Les groupes échanges qui avaient vocation à préparer les comités techniques ministériels se sont bien éloignés des dispositions arrêtées en leur temps - le 29 mars 2009 - par le ministre de l'époque. Il apparaît (au fil de la RGPP puis de son pendant, la MAP) que ces groupes d'échanges ne consistent plus qu'en des exercices de « déminage » et de présentations de textes. L'administration ne tient généralement pas compte des propositions des représentants des organisations syndicales et les textes ne sont que rarement modifiés lors de leurs présentations au Comité technique ministériel.

La réunion du dernier groupe d'échanges - pour ne prendre que le plus récent - n'en est qu'une illustration supplémentaire tant :

- dans sa préparation (le délai minimal de transmission des documents s'étant depuis longtemps substitué à la règle dite « générale »),
- dans son ordre du jour, avec un point dit « soumis à débat » (sur les 40^{ème}, 41^{ème}, 42^{ème}, 43^{ème}, 44^{ème} et 45^{ème} opérations de restructuration à ajouter à l'arrêté du 4 novembre 2008...) et un « point d'information » (sur un transfert de compétences, ici la gestion du FEDER),
- dans la nature des éléments transmis (il aura fallu attendre cette réunion du 15 avril 2014 pour prendre connaissance de la circulaire de transfert des personnels en date du ... 16 décembre 2013 !)
- dans sa tenue (avec, la plupart du temps, des non-réponses de l'administration, tout au plus sa promesse d'examiner ultérieurement nos questions pour y répondre plus tard...).

../..

../..

Il y a bien longtemps que ces groupes d'échanges n'ont pas examiné les revendications des personnels, y compris parmi celles pourtant inscrites de longue date sur un agenda social tombé en désuétude.

Force est de constater qu'il faut obligatoirement la mobilisation des agents pour que leurs revendications soient examinées et parfois satisfaites.

Curieuse conception de la part d'un gouvernement qui soi-disant privilégie le dialogue social.

De plus, le gouvernement a annoncé sa volonté de poursuivre les attaques portées contre la rémunération et le statut des agents.

C'est pourquoi, nos organisations appellent les personnels à se mobiliser le 15 mai prochain.

A la veille du renouvellement des instances le 4 décembre prochain, nos organisations constatent l'échec du dialogue social. Il ne peut pas se résumer à multiplier des réunions sans réel contenu de négociation, sans tenir compte à aucun moment des expressions et revendications des représentants du personnel. Nous ne voulons pas inscrire notre action dans un rôle d'accompagnement.

C'est pourquoi nos cinq organisations syndicales vous annoncent d'ores et déjà qu'elles ne participeront plus désormais qu'aux réunions des instances institutionnelles (notamment CTM, CHSCTM, CMFP, CCAS, CAP/CCP/CAD et groupes de travail thématiques liés à l'agenda social).

Le respect des instances passe nécessairement par un meilleur dialogue social.

Il est indispensable de retrouver la confiance entre les organisations syndicales et l'administration dans ces échanges et notamment d'en préciser les contenus, méthodes et moyens à tous les niveaux. Il convient impérativement de donner, enfin, tout leur sens aux mots négociation et concertation.

Aussi et dans l'attente de vos propositions nos organisations suspendent leurs participation aux prochains groupes d'échanges.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de notre haute considération.

| | | | | |
|----------------|--------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Pour la CGT | Pour FO | Pour la CFDT | Pour l'UNSA | Pour la FSU |
| <i>Signé</i> | <i>Signé</i> | <i>Signé</i> | <i>Signé</i> | <i>Signé</i> |
| Nicolas BAILLE | Jean HEDOU | Hubert LEBRETON | Daniel PUIGMAL | J.L CIULKIEWICZ |

Copie :

M. Vincent MAZAURIC, Secrétaire Général du MEDDE/MLET
Tour Pascal A
92055 La Défense Cedex



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 55 82 88 70
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le 20 avril 2016

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Environnement
Madame Emmanuelle Cosse
Ministre du Logement
Madame Barbara Pompili
Secrétaire d'Etat à la Biodiversité
Monsieur Alain Vidalies
Secrétaire d'Etat aux Transports

Mesdames les Ministres,
Madame et Monsieur les secrétaires d'Etat,

Plusieurs demandes de notre fédération, à votre attention ou à celle du secrétaire général des ministères, n'ont pas reçu de réponse. Cela témoigne de la dégradation du dialogue social à tous niveaux avec les personnels des services ministériels et établissements publics de votre ressort. Au préalable, bien qu'avertis des contraintes de vos fonctions, nous appelons votre attention sur cette situation, reconnue par tous ceux qui sont attentifs à l'évolution de nos ministères.

En effet vous-mêmes ou vos cabinets sont absents des réunions des instances de dialogue social, tel le CTM unique que vous présidez selon les textes, à l'exception d'une présentation du dossier de presse du PLF. Nous déplorons également votre approbation à distance, le 25 septembre 2015, de l'agenda social 2015-2016 de nos ministères, après une « année blanche » en 2014.

Sans prétendre à l'exhaustivité, le présent courrier, sans doute trop long mais justifié au regard de la situation, relève des « trous » dans l'application de l'agenda social de nos ministères (1), des problèmes urgents de gestion des personnels (2) et des problèmes d'orientation des missions selon vos différents domaines de responsabilités (3 à 5). Les effets cumulés des baisses d'effectifs (6) dégradent les conditions de travail des personnels, soucieux de remplir leurs missions (7).

1°) **L'agenda social**, qui vous engage, est en panne sur plusieurs volets.

L'évolution du statut des OPA, qui conditionne tout recrutement sauf dérogation ponctuelle obtenue en arbitrage contre le guichet unique, ne donne lieu à aucune réunion de négociation. L'amélioration de la situation des personnels des corps d'exploitation des infrastructures n'a fait l'objet d'aucune proposition de votre part.

Quant au chantier des suites des Assises des métiers de l'ingénieur, il n'a débouché sur rien de concret à ce jour.

Egalement à l'agenda social, le bilan de la charte relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, présenté au CTM de mars, établit que son volet social nécessaire à l'égalité réelle (offres de logements supplémentaires, médecine de prévention, importance des écrêtements des temps de travail...) est délaissé au regard d'autres axes d'actions de la charte qui ont pu avancer.

Cette absence de progrès vaut d'ailleurs en général pour la médecine de prévention, pour l'action sociale en direction des retraités de nos services, comme pour le suivi post professionnel des agents exposés à des risques.

Le plan ministériel de requalification est limité à 2100 agents sur trois ans, en dépit des rapports du CGEDD sur les compétences et fonctions exercées par des milliers d'agents de catégories C ou B sur des fonctions de catégories B ou A.

Et certains corps ont été « oubliés » par ce plan, par exemple le corps des TE (catégorie B) ou encore celui des ATE inspecteurs de l'environnement (catégorie C), pour lequel le volume de 150 correspond à un volet de requalification décidé en 2011. La DRH ayant annoncé le 7 avril dernier qu'elle va « saisir la ministre » de volumes complémentaires pour les ATE et, s'agissant des TE, de propositions sur les débouchés en IAE voire ITPE, et nous donnerait réponse en octobre prochain...

2°) L'application des **grilles de rémunération PPCR**, décidée par le Premier ministre au nom d'un Protocole d'accord minoritaire, que la CGT n'a pas signé, conduit à une difficulté supplémentaire pour des promotions de C en B, liées ou non au plan de requalification. En effet pour une partie des agents éligibles, elles se traduiraient pas des inversions de carrières et des pertes de rémunérations.

L'UGFF-CGT a saisi le 11 avril la ministre de la Fonction Publique de ces difficultés en lui demandant deux mesures urgentes pour prévenir ces difficultés et nous tenions à vous en aviser pour que vous défendiez l'intérêt des agents de nos ministères dans les délibérations gouvernementales à ce sujet. Le secrétaire général aurait également saisi la Fonction publique de ces difficultés.

En matière d'évolution des **régimes indemnitaires**, les modalités d'application du **RIFSEEP**, contre lequel la CGT s'est prononcé pour tous nos corps, déstabilisent les agents. Après le refus opposé par la ministre de la fonction publique à votre demande de l'an dernier de dérogations pour des corps techniques et d'exploitation, une demande d'arbitrage interministériel est évoquée sans résultat connu.

Pour les corps administratifs de catégorie C, les possibilités de modulation individuelle sont accentuées par le choix de la DRH d'avoir deux cotations de postes, au lieu d'une seule. Et en cas de mobilité et pour tous les corps au RIFSEEP, le choix ministériel de ne pas réévaluer la cotation en cas de changement de fonctions, mais uniquement en cas de changement de groupe de fonctions, est plus restrictif que celui décrit par la circulaire interministérielle du 5 décembre 2014 d'application du décret n°2014-513 portant création du RIFSEEP.

3°) **Biodiversité** : silence sur les suites réservées au rapport du CGEDD de décembre 2015 sur l'évolution du dispositif Natura 2000 pour les DDT(M) et DREAL (courrier du 18 février 2016). Les difficultés relevées en matière d'effectifs pour ces missions, qui couvrent 12,6 % du territoire, sont aggravées par les conséquences en cours et à venir de l'exercice « décroisement des effectifs » DDT MEEM/MAAF des missions « eau, risques naturels, biodiversité » (signalées en vain lors du comité de suivi de cette opération), d'une part, et des fusions de DREAL, d'autre part.

Silence également au sujet des moyens humains complémentaires nécessaires aux missions de l'AFB demandés par l'avis du CNTE de décembre 2013, l'appel de Strasbourg de mai 2015 et le rapport de juin 2015 du préfet. Demandes soulevées en vain par l'intersyndicale Environnement lors des comités de suivi AFB, à la commission ad hoc du CNTE sur l'AFB, par courrier du 16 février remis lors du CNTE et intervention écrite intersyndicale des élus remise en mains propres le 29 février 2016 lors du séminaire des 4 CA des établissements fusionnés.

4°) Vis-à-vis de nos demandes de discussion du **financement des infrastructures de transports** (entretien et investissements routiers, fluviaux, portuaires), les engagements de tenir une réunion en mars, pris au CTM, ne sont pas honorés. Cela fait suite, s'agissant des routes et autoroutes nationales, à votre refus de discussion avec les organisations syndicales de l'abandon de l'écotaxe poids lourds et de ses conséquences, ou du plan dit de « relance autoroutier », prolongeant de plusieurs années les concessions autoroutières et privatisant des tronçons de routes nationales. Si le cabinet des Transports nous a reçus, c'est en « dernière minute » pour préciser à notre demande les garanties des agents transférés. Et nous sommes sans nouvelle du projet de décret estimé utile dans cette réunion pour sécuriser une partie de ces garanties.

Autre exemple, en matière d'exposition aux risques professionnels des personnels d'exploitation, une intervention ponctuelle de demande de retrait d'une note de service de la DIR Est, affirmant qu'aucun agent des corps d'exploitation ne relève de la reconnaissance de la pénibilité, n'a pas reçu de réponse (courrier de février 2016).

5°) Dans les domaines de **l'urbanisme, du conseil aux territoires, du logement, de l'ingénierie, de la planification**, la concertation élémentaire semble perdue de vue depuis longtemps. Exemples ? La mise en route de l'Institut de la ville durable après le rapport de préfiguration, n'a donné lieu à aucune concertation avec les organisations syndicales, en dépit de nos demandes au CTM. Le projet d'instruction de la DGALN aux DREAL et DDT sur le « nouveau conseil aux territoires », jugée nécessaire dans la suite de l'arrêt des missions ATESAT et de la réforme ADS, a bien fait l'objet de demandes d'avis aux organisations syndicales à l'été 2015 et nous avons répondu. Mais sans suite... Pas non plus de concertation sur le projet de DNO « ingénierie territoriale de l'Etat et de ses opérateurs », que nous demandions suite aux annonces répétées de son élaboration, et avons découverte publiée à la mi-mars 2016 signée des seuls ministres Bernard Cazeneuve et Jean Michel Baylet, demandant à tous les départements ministériels une déclinaison ministérielle avant l'été.

Enfin s'agissant des suites de l'arrêt des missions ATESAT et de la réforme ADS, nous avons noté qu'une mission a été confiée au CGEDD en février dernier pour tirer un bilan. Cependant qu'une instruction technique signée de Madame Pinel le 10 février dernier, sans concertation préalable avec nos organisations, demande aux DDT l'arrêt pour fin 2017 des missions de conduite d'opérations de bâtiments, au nom d'autres priorités. Mais comme le dit cette instruction, c'est au nom des efforts de résorption du déficit public que ces évolutions de priorités « n'ont pu être accompagnées par un renforcement des effectifs ». Il faut comprendre encore des suppressions d'emplois sur les effectifs des missions du programme UTAH. Or, pour s'en tenir à la réforme des missions ADS des DDT, les conséquences du seuil d'intercommunalité obligatoire, d'un côté, et le nombre de communes ne disposant pas de PLU et donc relevant demain du règlement national d'urbanisme avec la caducité des POS, de l'autre, appelle un recalibrage des moyens humains des services de l'Etat.

6°) S'agissant de **l'évolution des effectifs** de nos services et établissements publics, nous appelons votre attention sur les effets du cumul de baisse d'effectifs année après année de nos ministères dits non prioritaires.

Ainsi la fusion des DREAL vous a conduit à affirmer aux agents début juillet 2015 en réponse à nos demandes, qu'elle ne se traduirait par aucune suppression de missions ministérielles.

Mais aussi à écrire au Premier ministre le 25 juillet, qu'après la suppression de milliers de postes au MEDDE et au MLETR depuis 2012 et la fermeture de plus d'une centaine d'implantations infra départementales en DDT, « l'attrition des moyens ne peut permettre de distribuer équitablement » dans une centaine de départements la qualité d'expertise et de compétence technique. Dans ce même courrier vous envisagez pour l'avenir un transfert possible de 5 à 10 % des effectifs du niveau régional vers le niveau départemental, en l'assortissant de conditions de gains d'efficacité générées par la fusion, de partage nouveau de certaines missions entre les deux niveaux, souvent en rendant leur exercice interdépartemental. Enfin, vous vous opposez à la mutualisation évoquée des crédits de fonctionnement des directions régionales interministérielles, qui vous paraît inopportune à plusieurs titres. Il nous serait précieux de savoir ce qu'il en est aujourd'hui de ces sujets.

S'agissant du refus unitaire de toute baisse nouvelle d'effectifs à la DGAC, nous voudrions connaître les suites que vous réservez à la demande faite au Premier ministre à l'automne 2015, qui a renvoyé nos organisations syndicales auprès de vous pour suivre cette question.

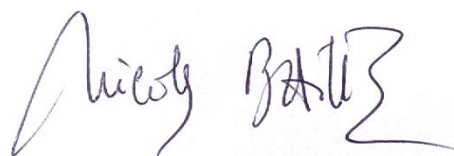
Dans plusieurs établissements publics, nous avons multiplié les alertes et actions sur les conséquences délétères de toute nouvelle baisse d'effectifs, notamment à Météo France, au CEREMA, à l'IGN, à VNF, à l'ADEME, pour mieux répondre aux missions en particulier celles liées à la transition énergétique et écologique. A l'AAMP, appelée à s'intégrer demain à l'AFB, le niveau des emplois « hors plafonds » sur des besoins permanents est très alarmant et l'octroi du « plus un » au plafond d'emplois 2016 en offrent la caricature, dans le cadre des 76 suppressions d'emplois 2016 des établissements relevant du programme 113.

Dans la sphère des autorités indépendantes, les demandes de moyens supplémentaires du Président de l'ASN n'ont été que partiellement entendues au PLF 2016 au regard des enjeux de sûreté. Les effectifs de la CNDP stagnent depuis plusieurs années en dépit des enjeux de l'amélioration souhaitée des débats et de la participation du public aux décisions.

7°) Tout cela accroît la **dégradation des conditions de travail**, dans tous types de services et à tout niveau hiérarchique. Les heures écrêtées représenterait environ 2000 ETP (hors établissements publics). Le respect des garanties minimales en matière de temps de travail n'est souvent plus assuré. A force d'opiniâtreté, nous avons bien obtenu que soit réuni, sous l'égide du CHSCTM, un groupe de travail sur les temps et charges de travail qui a débuté ses travaux ce mois ci. Mais dans la plupart des services, l'obligation de l'employeur public de veiller au respect de la santé au travail des agents n'est plus respectée et nous vous mettons en garde à ce sujet.

Nous vous remercions de vos réponses sur ces différents points et tenons copie de ce courrier à Madame la Vice Présidente du Conseil général et à Monsieur le secrétaire général des ministères.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.



Nicolas BAILLE
Secrétaire général de la FNEE-CGT



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

**Compte-rendu de l'audience « prise de contact » du 6 mai 2014
entre la ministre du logement et de l'égalité des territoires et la FNEE-CGT**

Cabinet : Sylvia PINEL, ministre du MLET ; Emilie PIETTE, Directrice du Cabinet ; Noam LEANDRI, Conseiller budgétaire et social et François CAZOTTES, Directeur des ressources humaines.

FNEE-CGT : Nicolas BAILLE ; Maurice BARLA ; Francis COMBROUZE.

La ministre du logement et de l'égalité des territoires a reçu une délégation de la FNEE-CGT suite à [notre demande d'audience](#). Il s'est agi pour elle d'une première prise de contact avec les fédérations syndicales représentatives du ministère suite à sa nomination.

La FNEE-CGT a réaffirmé son opposition aux politiques d'austérité menées par le gouvernement et signaler la convergence [de la mobilisation du 15 mai prochain dans la fonction publique](#). Nous avons contesté les réductions d'effectifs et de moyens budgétaires mis en œuvre pour le MLET. C'est pour le MLET - 697 emplois en 2014. De même, nous avons dénoncé la réduction (division par deux) de l'enveloppe catégorielle. La CGT a souligné que cette succession de réductions et de coupes budgétaires devait s'interrompre et doit trouver sa traduction dans les arbitrages à venir pour le budget (rectificatif 2014 et PLF 2015).

La ministre a assuré qu'elle avait rappelé au ministre chargé du budget les « gros efforts » déployés jusqu'ici par les deux ministères (MEDDE et MLET).

Sur certaines urgences, nous avons demandé :

- **ANCOLS :** des engagements écrits attendus depuis la réunion avec les cabinets du 28 février sur le maintien des régimes indemnitaires pour tous les agents de la Miilos, la possibilité « de retour » au ministère pour les agents qui le souhaiteraient, le maintien des moyens humains (pas de suppression des postes vacants lors de la création de l'EPA au 1^{er} janvier). Et avons signalé la nouvelle incertitude sur les locaux du siège et de la délégation francilienne (plus de location à la tour Ile-de-France de La Défense...).

- **ATESAT/ADS** : la CGT a réaffirmé son opposition au désengagement de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales. Nous demandons que pour l'avenir les activités ADS maintenues dans les DDT-M fassent l'objet d'un cadrage clair donné aux agents avec des garanties et des perspectives. Le « Conseil aux territoires » qui remplacerait l'ATESAT doit faire l'objet de fonctions concrètes financées sous forme de prestations gratuites répondant aux demandes des collectivités territoriales.

Les agents des DDT-M n'en peuvent plus de subir des régressions d'activités et ont besoin « de visibilité » dans le temps pour les activités menées. Par ailleurs, les garanties collectives annoncées pour le maintien des régimes indemnitaires et le bénéfice de la prime de restructuration de service doivent se traduire par la publication de textes réglementaires. Les annonces récentes sur la nouvelle réforme des collectivités territoriales (réduction du nombre des régions et suppressions des conseils généraux) comme les mesures d'austérité imposées aux collectivités territoriales renforcent l'anxiété des agents et crédibilise d'autant moins « l'accompagnement ministériel » des agents des DTT-M vers les collectivités.

- **CEREMA** : la CGT dénonce la suppression de postes lors de la création de l'établissement au 1^{er} janvier 2014 ainsi que le gel d'une partie des dotations 2014 du budget (4 Millions d'€). Ceci est contraire aux engagements du protocole signé avec l'ensemble des syndicats. Les conditions de financement des prestations du CEREMA pour le compte des collectivités doivent être précisées en garantissant des activités gratuites en lien avec les DDT-M et DREAL, distinctes des activités cofinancées ou financées par les collectivités. Cette demande vaut aussi pour d'autres établissements publics des ministères.

Plus globalement, nous avons réaffirmé la nécessité d'arrêter les réorganisations : les personnels n'en peuvent plus et cela participe à la perte de sens.

La ministre s'engage à apporter des réponses sur l'ensemble des sujets. Le DRH précise que le comité de suivi ATESAT/ADS examinera des projets de textes dans le sens demandé. Sur l'ANCOLS nous devons recevoir des engagements ministériels complétés...

- **Sur les dossiers « Amiante » et « Pénibilité »**, la CGT a réaffirmé l'urgence que ces dossiers aboutissent. Il n'est pas question de refaire des groupes de travail, le CHSCTM notamment a déjà produit un certain nombre de documents sur ces sujets. Il y a des arbitrages interministériels en cours mais les personnels attendent depuis trop longtemps !

La ministre indique qu'elle n'avait pas mesuré l'urgence de ces dossiers et s'engage en lien avec la ministre de l'écologie à les regarder de façon prioritaire.

- **Les chantiers de « l'agenda social ministériel »** (catégorie C, OPA, conditions de travail, Ingénieurs, personnels Environnement, égalité professionnelle,...) pour les personnels doivent enfin donner lieu à des résultats concrets et positifs.

Les remaniements gouvernementaux successifs ne doivent pas faire « glisser dans le temps » ces sujets. Le bilan de l'agenda 2012-2013 n'a pas été fait et celui 2014-2015 n'est toujours pas validé par les ministres du MEDDE et MLET. Nous avons évoqué également le problème du dialogue social avec l'administration centrale et [le boycott unitaire des Groupes d'échanges](#).

La ministre s'engage en lien avec la ministre de l'écologie à faire une réunion d'arbitrage de l'agenda social dans les meilleurs délais et en tout état cause avant l'été. Le DRH précise que le bilan 2012-2013 est prêt suite aux consultations menées entre le Secrétaire général des ministères et les organisations syndicales représentatives.

- **Sur l'action sociale ministérielle**, nous avons renouvelé la demande faite par l'ensemble des syndicats et le président du CCAS, depuis décembre dernier, d'une audience aux deux Cabinets (MEDDE/MLET). L'action sociale ne doit pas être sacrifiée, et les CLAS doivent pouvoir fonctionner. La CGT revendique une augmentation significative du budget de l'action sociale afin que celui-ci soit porté à hauteur de 3 % de la masse salariale et des pensions.

La ministre s'engage à organiser avec le Cabinet de l'écologie une réunion sur l'action sociale ministérielle dès que possible.

Commentaires CGT :

La ministre est dans une phase « d'écoute » en consultant l'ensemble des Fédérations syndicales représentatives du ministère. A ce stade elle n'a donc pas dit grand chose...

Cependant, elle indique qu'après ces consultations, outre les réponses urgentes attendues ci-dessus, elle organisera, avant l'été, avec la ministre de l'écologie une réunion pour définir ses priorités notamment autour de l'agenda social.

**Toutes et tous en grève et dans l'action le 15 mai
pour faire aboutir nos revendications !**



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 55 82 88 70
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Compte-rendu de l'audience « prise de contact » du 21 mai 2014 entre la Directrice de Cabinet du MEDDE et la FNEE-CGT

Cabinet : Mme Elisabeth BORNE, Directrice de cabinet de la ministre de l'écologie Mme Ségolène ROYAL ; M. Vincent JECHOUX, Conseiller social de la ministre et M. François CAZOTTES, Directeur des ressources humaines.

FNEE-CGT : Nicolas BAILLE ; Francis COMBROUZE ; Gaëtan SILENE ; Charles BREUIL ; Yvan CANDE.

La Directrice de Cabinet a reçu une délégation de la FNEE-CGT suite à notre demande d'audience. Cette réunion est une prise de contact pour recueillir les attentes des organisations syndicales représentatives du MEDDE.

La FNEE-CGT a réaffirmé son opposition aux politiques d'austérité menées par le gouvernement et rappelé que le 15 mai dernier, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique, les fonctionnaires se sont fortement mobilisés pour le dégel du point d'indice, les salaires, l'emploi et le devenir des services publics.

Nous avons contesté les réductions d'effectifs et des moyens budgétaires mis en œuvre pour le MEDDE : - 522 MEDDE, 390 suppressions dans les établissements publics et 100 suppressions à la DGAC (Budget annexe contrôle et exploitation aérien). Dans le détail : plafond d'emplois de 34 641 (- 3557 dont 3010 transferts d'emplois liés à la création du CEREMA) ; Etablissements publics : total des plafonds d'emplois 25 669, avec les suppressions suivantes : VNF - 115, Météo France – 89, IGN – 42, ONCFS – 44, Agences de l'eau – 45, IFSTTAR – 30, ONEMA – 14. DGAC (BACEA) : plafond d'emplois de 10 925 (- 100), plafond de l'ENAC 845. De même, les crédits d'intervention sont en baisse de 7 %.

Ceci faisant suite à la suppression, en force, des postes ATESAT et ADS en 2013 et de l'ingénierie publique dite « concurrentielle » qui a été victime de la RGPP : plus de 3200 emplois ont été supprimés de 2009 à 2012.

Nous avons également dénoncé les objectifs assignés à chaque ministre via les lettres de cadrage à savoir : - 15% sur les dépenses de fonctionnement, - 6% pour les subventions aux opérateurs et - 2% sur les effectifs pour les ministères dits « non prioritaires ».

Enfin, nous avons réaffirmé la nécessité de stopper les réformes et réorganisations. Il y a besoin pour les personnels de stabilité et de redonner du sens concernant les missions.

Enfin, nous avons rappelé et remis la lettre concernant le boycott unitaire des groupes d'échanges ministériels lié au fait qu'il n'y pas un dialogue social constructif. Nous avons demandé une évolution sur ce point.

Sur les dossiers en cours :

1 – Sur la création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), la CGT a réaffirmé que si elle n'y était pas hostile dans son principe a priori, elle ne peut accepter que cette nouvelle entité reste gangrenée par l'austérité budgétaire, par l'incohérence, sans répondre ni aux besoins des missions ni aux attentes des personnels (ATE et TE, ainsi que contractuels).

Ainsi, au CTM de fin décembre, le vote contre des représentants des personnels sur le projet a été unanime.

En effet, parmi les mesures contenues dans le projet de loi relatif à la Biodiversité, adopté par le dernier Conseil des ministres du Gouvernement Ayrault pour débat au Parlement fin juin, figure la création d'une Agence pour la Biodiversité pour janvier 2015 regroupant plusieurs établissements publics administratifs : outre les incohérences et les inconnues de l'organisation territoriale, sont en cause les moyens de cet établissement pour faire face à ses missions. Au lieu des 400 M€ nécessaires, le projet de budget annuel s'en tiendrait à 220 M€ financés pour l'essentiel par les redevances sur l'eau acquitté à plus de 80 % par les ménages et reversées par les 6 Agences de l'eau à l'ONEMA, intégré à l'Agence Biodiversité par le projet. Des financements publics insuffisants au regard des besoins et des enjeux, des financements injustes.

Cela doit se faire avec des moyens budgétaires et humains supplémentaires, sans affaiblir les services et établissements existants (EPA non intégrés à l'AFB, mais aussi services de l'Etat DREAL et DDTM notamment).

Cela pose également le besoin d'améliorer un certain nombre de missions nécessaires à la protection et à la gestion de la biodiversité. Le projet d'AFB ne doit pas aboutir à faire moins et moins bien dans le champ de la biodiversité aquatique et terrestre, mais, au contraire, faire plus et mieux en raison des défis écologiques à relever !

2 - Les chantiers de « l'agenda social ministériel » (catégorie C et plan de requalification en B, OPA, pénibilité, conditions de travail, Ingénieurs, personnels Environnement, égalité professionnelle,...) pour les personnels doivent enfin donner lieu à des résultats concrets et positifs car les personnels vivent l'abandon de missions publiques, la continuité des suppressions de postes (RGPP ou MAP en cours...) et de crédits. Les remaniements successifs (4 ministres en 2 ans !) font que l'agenda social « glisse » dans le temps : bilan de celui de 2013 pas fait et l'agenda social 2014-2015 toujours pas validé. Ca n'est pas acceptable et les personnels n'ont pas à pâtir des remaniements successifs....

Concernant l'agenda social classé prioritaire des OPA : certes la sortie des décrets d'application de la loi de transfert des parcs pour l'intégration dans la FPT est effective mais demeure le deuxième aspect qui concerne de la rénovation du décret de 1965. Nous demandons à connaître la feuille de route (ministérielle ou interministérielle), pointons l'urgence de recruter en 2014, exigeons la revalorisation de la grille salariale dans le cadre de la réforme de la catégorie C. Nous interpellons la directrice de cabinet sur le problème de zone d'abattement dans les DOM qui a entraîné le blocage des primes et des promotions.

Concernant le dossier «Amiante», nous avons rappelé le courrier du 5 juillet dernier envoyé aux ministres DUFLOT et MARTIN sur la modification législative permettant aux fonctionnaires et non titulaires du MEDDE et MLET de pouvoir bénéficier d'un départ anticipé d'activité en cas de maladie déclarée liée à l'amiante ainsi que l'extension du dispositif amiante aux agents des ministères (MEDDE/MLET) ayant été exposés.

Il est urgent que vous répondiez à nos demandes.

Sur l'action sociale ministérielle, l'ensemble des syndicats et le président du CCAS demandent en vain, depuis décembre dernier, une audience aux deux Cabinets (MEDDE/MLET) !

Nous avons renouveler la nécessité d'avoir une audience entre les deux Cabinets sur le sujet. Nous avons également rappelé que la CGT revendique une augmentation significative du budget de l'action sociale afin que celui-ci soit porté à hauteur de 3 % de la masse salariale et des pensions.

3- **Sur le catégoriel**, la traduction de la rigueur budgétaire, c'est l'enveloppe des mesures dites «catégorielles» pour les personnels qui a été réduite de moitié ! Nous avons clairement exprimé notre opposition et demandé que dans le cadre des discussions à venir avec le Budget, l'enveloppe soit significativement augmentée.

Il y a également la question liée aux fusions de corps et celles autour des revendications portées notamment dans les CAP sur l'indemnitaire, la mobilité, les taux pro/pro, etc...
L'urgence de mettre fin à la précarité de contractuels CDD (en Cdisant ou titularisant) avec des réponses immédiates (cas des vacataires « nitrates » en Bretagne ou de la DREAL RA...)

4 – Concernant le champ « transports »

Sur le plan de relance autoroutier, la CGT a réaffirmé son opposition à toute forme de privatisation de routes nationales et de transfert de personnels et réaffirme sa revendication d'une maîtrise publique du réseau routier national avec bien entendu des agents publics. Nous exigeons un autre politique d'entretien routier avec notamment la création de Parcs dans les DIR .

Nous avons rappelé qu'unaniment, les fédérations syndicales du ministère de l'Ecologie et des Transports se sont prononcées contre de nouvelles privatisations.

Nous avons remis [la pétition nationale CGT contre la privatisation des routes](#).

Nous avons également remis [la lettre que nous avons adressée au député Jean-Paul CHANTEGUET](#) suite au rapport d'information de la mission sur l'écotaxe poids lourds du 14 mai dernier. Nous avons exprimé certaines convergences du rapport, la CGT ayant dénoncé la suspension de l'écotaxe poids lourds. De même, nous approuvons la proposition faite par Jean-Paul CHANTEGUET de mettre en place une mission d'information sur le rachat par l'Etat des sociétés d'autoroutes.

Concernant les voies navigables, la CGT dénonce la logique entrepreneuriale de l'EPA VNF recherchant la productivité à marche forcée au détriment des emplois, du niveau de service de la voie d'eau et des conditions de travail.

Concernant projet de Ciel unique 2+, la CGT dénonce fermement la volonté de la Commission européenne de privatiser des missions de régulation aérienne mettant en cause l'unicité de la DGAC et le niveau de sécurité. Sous la pression des mobilisations nationales et européennes des salariés du secteur, le ministre français des Transports M. Cuvillier avec plusieurs de ses collègues européens ont fait part à la Commission de leur désaccord avec ce projet très idéologique. Nous avons informé Mme BORNE que la CGT sera reçue vendredi 23 mai par le Conseiller social du secrétaire d'Etat aux transports et réaffirmera cette revendication.

Concernant le secteur maritime, la CGT exige le respect des garanties minimales des agents DIRM et DDTM ainsi qu'un véritable projet stratégique de l'enseignement maritime avec des moyens financier notamment pour l'ENSM ce qui est loin d'être le cas, enfin un renforcement des moyens et effectifs du contrôle maritime.

Plus globalement, la CGT a exigé, à nouveau, l'arrêt du gâchis que représentent l'externalisation des missions et leurs privatisations (sous-traitance, concessions, Partenariats Publics Privés (PPP)). Un affaiblissement du service public est un contre-sens pour ce grand ministère.

Commentaires CGT :

La Directrice de Cabinet a écouté nos revendications et attentes. Elle va poursuivre ces consultations avec les autres organisations syndicales représentatives du MEDDE.

Cependant, elle s'engage à ce que d'ici l'été, la ministre de l'écologie organise une réunion pour définir ses priorités notamment autour de l'agenda social.

Ceci correspond également aux engagements pris lors de l'audience du 6 mai dernier par la ministre du logement et de l'égalité des territoires.



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Appel de la Commission exécutive fédérale des 02 et 03 juin 2015

Une mobilisation nécessaire pour faire valoir nos revendications !

Les agents du MEDDE, du MLETR et des établissements publics ont participé en nombre à la journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire du 9 avril en faisant grève et en manifestant contre l'austérité, la baisse continue des moyens et des effectifs. Ils ont signifié leur ras le bol face aux incessantes restructurations qu'ils subissent conduisant à une forte dégradation de leurs conditions de travail.

Ces dernières années sont marquées par le gel du point d'indice, le transfert et la privatisation de missions au détriment du service rendu aux usagers et aux citoyens. A cela vient s'ajouter une nouvelle vague de réorganisations à marche forcée dans le cadre des réformes de l'Etat et territoriale qui va affecter les agents et impacter les services.

Des DREAL, déjà nées de regroupements, sont appelées de nouveau à fusionner et à réorganiser leurs missions. La compétition est lancée pour déterminer les chefs lieu et implantations territoriales. L'administration affiche une volonté de continuité des missions dites «régaliennes». Quid des autres missions? Quels impacts sur les missions et organisation des autres services notamment avec une nouvelle mutualisation des services supports? Comment fonctionner si la forte mobilité des personnels entraîne une importante vacance de postes et une perte de mémoire dans les services?

D'ores et déjà des rassemblements unitaires de personnels avec interpellations de l'administration ont lieu dans les services. Un des intérêts de la création des DREAL avait pu être de mieux coordonner des missions éloignées ayant un sens à être rapprochées dans le cadre écologique et environnemental du Grenelle : missions de contrôle, aménagement du territoire, missions sensibles et missions environnementales. Il y a un grand risque à détruire cette cohérence sans mesurer pleinement leurs conséquences en terme de politique publique.

Ces fusions sont conçues dans un cadre austéritaire à quelques mois de la Conférence mondiale sur le climat de Paris (COP 21). Les enjeux énergétiques et environnementaux nécessitent une autre politique publique ambitieuse et cohérente au plus près des usagers et des territoires.

Constatant que les politiques d'austérité échouent et ne diminuent ni la dette publique, ni le chômage mais alimentent la paupérisation et la précarisation des populations et que nos ministres persistent dans leur course effrénée pour mettre notamment en place les réformes, le RIFSEEP outil d'individualisation de la rémunération s'inscrivant dans le projet gouvernemental PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), la réduction des cycles de mobilité, les organisations syndicales CGT, FO FSU et Solidaires ont décidé de boycotter le CTM du 21 mai.

A la veille de l'élaboration du PLF 2016, les différentes audiences au cabinet, y compris celle en présence de la ministre Royal, ne laissent aucun espoir sur un quelconque changement de cap. Pour exemple le plan de requalification de C en B et de B en A qui ne fait, aujourd'hui, l'objet d'aucun engagement financier de la part de Bercy et de la fonction publique. Les propositions ministérielles qui sont aujourd'hui insuffisantes doivent encore évoluer pour répondre aux besoins de reconnaissance des personnels.

La mobilisation doit donc s'amplifier pour augmenter le rapport de force et faire aboutir les revendications.

Plusieurs initiatives sont organisées et doivent servir de points d'appui pour aller au contact des syndiqués et des personnels.

- à l'appel du SNPTRI le 4 juin sur la pénibilité et dans la fonction publique pour les retraités,
- les 13 et 14 juin à Guéret pour la défense des services publics et leurs missions,
- le 17 juin initiative nationale des ingénieurs, cadres et techniciens à La Défense à l'appel de l'UGICT-CGT,
- le 25 juin journée nationale d'action CGT pour les salaires, les traitements, les pensions, les minimas sociaux.

Dans la poursuite du processus engagé le 9 avril, le CCN des 27 et 28 mai a également mis en perspective une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire fin septembre.

La Fédération CGT de l'Équipement-Environnement appelle ses composantes à s'inscrire dans ces initiatives et ces actions, à tenir des assemblées d'adhérents et de personnels pour amplifier le rapport de force en lien avec les cahiers revendicatifs

Pour :

- ✓ **l'arrêt des restructurations de services et des transferts de compétences,**
- ✓ **une véritable politique de santé au travail et d'action sociale,**
- ✓ **un service public et une Fonction Publique garants de la satisfaction des besoins de la population avec l'arrêt des privatisations et externalisations,**
- ✓ **la fin de l'austérité, des moyens pour les missions de service public, la fin des suppressions d'emplois, des créations de postes selon les besoins, la levée définitive du moratoire interdisant le recrutement des ouvriers d'État, l'amélioration des conditions de travail,**
- ✓ **des moyens pour lutter contre la fraude fiscale, la fin des exonérations patronales et la mise à contribution des revenus financiers,**
- ✓ **le dégel immédiat de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes salariales, de meilleurs déroulements de carrière, l'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux à partir d'un SMIC à 1 700 euros bruts,**
- ✓ **l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,**
- ✓ **combattre la banalisation du travail le dimanche et la nuit,**
- ✓ **une retraite à 60 ans à taux plein, des départs anticipés à partir de 52 ans avec 25% de bonification du service actif,**
- ✓ **le renforcement de la justice prud'homale,**

Enfin, la Fédération a décidé la mise en œuvre d'une campagne nationale de syndicalisation. Elle mettra à disposition des composantes du matériel pour aller à la rencontre des personnels.

Outils revendicatifs : (disponible sur le site fédéral www.equipement.cgt.fr)

- Campagne nationale UGICT temps et charge de travail, heures supplémentaires, droit à la déconnexion
- Pétition nationale « augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste »
- Pétition pénibilité fonction publique
- Carte pétition UCR « les retraités disent: ça suffit! »
- Pétition pour le maintien de l'élection des conseillers prud'hommes